



# Groupe Image et Vie

Association d'action culturelle et de développement durable.  
Récépissé N°10553/M.INT/DAGAT/DELAS du 27 Mars 2001. NINEA : 006295944

## RESTITUTION ETUDE

# INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION EN CINEMA ET AUDIOVISUEL A DAKAR

**SALLE DE CONFERENCE DU SECRETARIAT PERMANENT DU FOPICA**

**Maison de la culture Douta Seck**

**Vendredi 04 mai 2018**

### **I. CHRONOGRAMME**

- 10 h 30 -11 h 00. Accueil des personnes ressources.
- 11 h 00- 11 h 15. Mot de bienvenue, présentation du contexte, du format de la rencontre par Abdoul Aziz Cissé, Secrétaire Permanent du Fopica.
- 11 h 15- 12 h 00. Présentation du rapport de l'étude de faisabilité de la création d'un institut supérieur des métiers du cinéma et de l'audiovisuel au Sénégal.
- 12 h – 13 h. Interventions. Discussions
- 13 h – 13 h 15 Synthèse. Prochaine étape.
- 13 h 15 – 13 h 30 Mot de la fin par Abdoul Aziz Cissé, et fin de programme.

### **I. DEROULEMENT**

#### **a. Ouverture de séance.**

**Monsieur Abdou Aziz Cissé**, secrétaire permanent du Fopica ouvre la séance. Il remercie tous les participants qui ont accepté de venir à cette restitution. Selon lui, depuis les années 60, avec les fonds destinés au cinéma sénégalais, il n'y a jamais eu d'investissements dans le cinéma aussi important que ceux du Fopica.

Tout d'abord, dira-t-il, je félicite le groupe de recherche qui a mené un bon travail. Je ne veux pas influencer l'atelier mais je pense que le travail a été bien fait. Félicitations.

Il rappela la genèse du projet. Le groupe image et Vie avait soumis un projet de formation à la réalisation de film. Le comité de sélection avait vu qu'il y avait beaucoup de propositions sans qu'il y ait une formation structurée. Le comité a octroyé au Groupe Image et Vie un financement pour mener une étude de faisabilité d'un institut de cinéma. C'est dans ce cadre que nous sommes là pour la restitution de ce travail.

Monsieur Cissé demanda au Professeur Kassé, de Présider la séance.

#### **b. Présentation du rapport.**

Maïmouna Kébé, assistante de recherche, présente le rapport sous forme de power point.

#### **c. Discussions.**

Après la présentation Power Point du projet le **Professeur Kassé** a pris la parole.

**Intervention du Professeur Kassé.** Il félicite ceux qui ont réalisé l'étude, et trouve vraiment dommage, selon lui, qu'on ait eu cette réunion très tard. Il serait intéressant de programmer un atelier pour deux ou trois jours, en résidentiel et revoir le document qui nous a été proposé.

Il y a un nettoyage à faire au niveau du document. Il faudrait revoir l'orthographe, mais ce n'est qu'un détail.

A ajouter, dans la réforme LMD, le doctorat suppose un cursus Licence 1, Licence 2, Licence 3. Il y a des critères qui permettent d'être accepté à s'inscrire au Doctorat. Le système "Doctorat" va être revu ou il l'est déjà. Il est important de connaître les critères de passage de la licence vers le master. Quels sont les textes qui régissent l'école doctorale ?

L'ANAQ-Sup est une étape de la réforme qualité, dans la procédure d'établissement. Je suis chargé de la qualité au niveau de l'UCAD. Dans l'ANAQ-

Sup, il y a des référentiels d'accréditation et d'auto évaluation qui obéissent à un certain nombre d'années. Il faut aussi des enseignants de rang magistral pour l'école doctorale. Le maître de conférence assimilé n'est pas reconnu par le CAMES, ni sur le plan académique. Et une fois accrédité par l'ANAQ-Sup, le dossier est passé au CAMES.

Concernant les partenariats, pour l'école doctorale, il faut imaginer un partenariat avec une école doctorale existante.

La validité n'est pas automatique. Il est essentiel de nouer des partenariats au plan international et national et ce enfin de crédibiliser l'enseignement donné au niveau de l'institut.

Est-ce une école privée ou publique ? Il faut voir les modalités car elles diffèrent selon le type.

Il faudrait aussi revoir la cohérence des termes de « laïcité » et « activités religieuses ».

Les détails méritent une réflexion plus sérieuse. Pour les crédits horaires, les unités d'enseignement respectent des normes.

A voir l'exemple de l'UGB qui respecte scrupuleusement le décret sur le système LMD.

Des animations et des conférences doivent aussi figurer dans les activités de l'institut. Il faudra voir ce qui se fait ailleurs, choisir les plus significatifs, voir à l'intérieur de ce qui nous arrange, ce qui ne nous arrange pas.

Pensez aussi à choisir une école et s'inspirer de leurs enseignements.

Pendant la première année, nous faisons un tronc commun pour que les étudiants apprennent toutes les bases. La deuxième année est celle de la spécialisation.

Le passage de la licence en master est structuré, ainsi que celui du master en doctorat qui est validé par une commission.

Il faut du temps pour l'auto évaluation et des personnes extérieures à l'institut qui vont effectuer l'accréditation.

Revoir aussi la rémunération des personnes qui vont intervenir durant tout le projet d'établissement.

Il faudra inviter des spécialistes à se prononcer sur le projet pédagogique.

### **Intervention de M. Bilal Fall.**

Pensez à revoir les dates du LMD, car selon lui, c'était avant 1999 que le projet de mise en place du système LMD en Afrique a été faite. En Europe, c'était en 1982.

Pour le recrutement du personnel, vérifier qu'ils sont habilités académiquement (enseignants sénégalais par exemple).

Passer voir Seydou SY SALL ou aller à Diamniado, il s'y trouve un terrain entre 2 et 3 hectares prévu pour le cinéma. Sinon, j'ai des contacts qui pourront vous aider. Il faut aussi revoir la grille des salaires. »

### **Intervention de Thierno Diagne BA :**

Premièrement, mettre « institut privé » et enlever « création » du titre du document. Mettre les sources dans le Power Point. Enlever « productions de théâtres » et mettre « téléfilm ».

Détailler les recrutements. Comment on accède à l'école ? Est-ce par concours ou suite à une étude de dossiers ? Est-ce pertinent de recruter niveau bac ?

Parler des écoles au niveau du Sénégal. Actuellement, il y a des instituts qui forment, il y a des opportunités comme le FOPICA, le Ministère de la Formation Professionnelle. Il y a les autres instituts qui proposent des masters comme l'université Gaston berger sa Saint-Louis.

Il y a aussi les menaces. Il faut aussi faire le diagnostic FFOM de l'enseignement supérieur en cinéma au Sénégal (les écoles existants ; par exemple, Sup Imax recrute peu de bacheliers, ils ont des étudiants du niveau du BFEM ou peut-être qui ne l'ont même pas).

Autre point, il y a trop peu de personnel et ce n'est pas ambitieux ; le coût du matériel, pas ambitieux ; idem pour le coût des mobiliers, insuffisant, ainsi que le matériel pédagogique.

Il faut aller beaucoup plus sur les détails, voir les expériences du terrain.

Il est mieux de mettre en place un restaurant qu'une cafétéria.

Les « subventions » de qui viendront-elles ? »

Il faudra revenir sur le diagnostic au Sénégal. Pour l'UGB, est-ce qu'elle forme assez de producteurs ? Sup Imax a des problèmes de recruter des bacheliers.

#### **Intervention de Abou Bakr Thiam :**

Au niveau de l'école nationale des arts, il y a des choses qui se font au niveau de l'audiovisuel. Des avancées sont faites en termes de pré-production.

Dans le nouveau projet de la future école nationale des arts, il y a le même domaine. Il faut mettre l'accent sur la pré-production (le maniement des outils, la technicité) et aller au niveau de la bibliothèque de l'UCAD.

#### **Intervention Sellou DIALLO, enseignant à l'UCAD :**

Il félicite les consultants pour le travail intéressant. Selon lui, il est extrêmement important pour le cinéma sénégalais d'avoir cette école de cinéma. Il faut un atelier pour entrer dans le fond, revoir l'offre pédagogique, régler le flou du public et du privé car les modes d'administration et de gestion différent. L'Institut doit être attaché beaucoup plus au besoin avec des formations beaucoup plus pratiques, professionnalisant et extrêmement solide : Master en production et Réalisation documentaire.

A long terme, nous verrons pour l'école doctorale. Le projet d'Institut n'est pas tourné vers le futur. Si on a les moyens et l'ambition, allons-y franco avec la réalité virtuelle et le 4 K, par exemple.

Quelques recommandations :

- Organiser un atelier de plusieurs jours pour mieux définir ce projet d'école,
- Que l'Etat nous promette d'investir dans cet institut
- Régler l'option du caractère Public ou Privé.

L'atelier nous permettra de débattre de l'opportunité d'utiliser le système LMD. L'application de ce système ne marche pas toujours.

L'Université n'offre pas toujours ce que les instituts offrent comme liberté. Le LMD a des exigences très contraignantes qui ne vont pas avec la formation professionnelle en cinéma.

Diagne BA :

« Il faudrait aussi les possibilités d'un PPP (Partenariat Public Privé) et être le plus neutre possible en ce qui concerne le statut de l'institut. Mettre en place une mise en œuvre plus globale car c'est un projet national. »

KASSE :

« Pourquoi pas un partenariat avec le MESR, le ministre de la culture et l'institut et préserver le caractère national avec ses avantages ».

Pape SECK :

« Dans les pays cités, sur le Power Point, parlez de l'Egypte, car le premier film du cinéma africain c'est eux et ils ont créé une industrie. Ratissez plus large ne pas se limiter aux pays énumérés. Regardez ce qui a été fait mais qui n'a pas réussi.

J'avais créé une école et formé 80 stagiaires en 2 ans. Une dizaine d'entre eux est en exercice, maintenant. Etudiez les expériences et échecs du Média centre.

Il faudra faire attention avec le doctorat (prendre l'expérience de la FEMIS).

KASSE :

« Mettre "perspectives de mises en place de l'école doctorale" »

Seydou DIALLO :

« Avec l'étude de la langue nationale, on peut s'attendre à ce que l'étudiant fasse un film entièrement en wolof, avec des sous titrages ».

Bilal FAYE :

« Penser professionnel puis universitaire et définir les métier de formations dans les filières proposées.

Régler le truc d'équivalence des diplômes ».

THIAM :

« Sûrement que l'ENArts (Ecole Nationale des Arts) va être réformé avec la construction de la cité du cinéma. Il est important d'adapter les formations aux besoins du marché ».

CISSE :

« Il est important d'avoir un dispositif pédagogique qui va créer des spécialistes pour mener des réflexions sur le cinéma.

Il y a beaucoup trop de réalisateurs et peu de distributeurs, d'exploitants, de producteurs, de scriptes, etc.

L'Institut doit aller dans cette direction, de former les métiers déficitaires dans l'industrie cinématographique.

KASSE :

« Il faut ouvrir une école avec un gage minimum de réussite. Identifier les besoins en termes de métiers : former des spécialistes de l'éclairage, des costumes, du décor, etc avec des formateurs professionnels.

C'est pour cela que le séminaire de trois jours avec l'élaboration de TDR bien précises est essentiel. »

CISSE :

« Il faut nous envoyer le Power Point en version PDF ».

La restitution s'est clôturé par des rafraichissements.